

Les stratégies de la citation dans la presse ¹

Jean François Tétu

Une caractéristique majeure du discours d'information (presse, radio, ou T.V.) est que sa matière première n'est jamais une réalité, mais toujours un discours. Le journaliste n'a aucune légitimité à parler de lui-même, sauf dans les rares cas où l'organe d'information lui délègue une parole "au nom de" cet organe justement ; ainsi l'éditorialiste, le billettiste, depuis peu le médiateur, par exemple, sont tous journalistes, alors que les "chroniqueurs" ont généralement une fonction sociale externe d'où ils tirent leur légitimité. Pour acquérir une légitimité à informer, il faut au journaliste partir d'une autre voix que la sienne, voix d'acteurs sociaux dont le propos constitue la seule voie d'accès au monde et fonde sa prétention à dire le vrai.

Trois exemples y suffiront. Dans une agence de presse, qui constitue une des sources majeures de tous les organes d'information, le travail de l'agencier consiste beaucoup moins à chercher une information qu'à chercher à la "sourcer", faute de quoi elle serait invalide : la solidité de l'information tient ici à l'existence et à la qualité de cette "source". Autre exemple : le fameux soir où le stade du Heysel, à Bruxelles, devenait le théâtre de mouvements violents chez les spectateurs, les reporters présents ne cessaient, à l'antenne, de chercher, d'une façon à la fois pitoyable et dérisoire, quelqu'un qui serait susceptible de leur dire ce qui se passait ; la recherche affolée de Platini, comme source authentifiante, y était particulièrement symptomatique. Dernier exemple, lorsque aucun acteur social n'est disponible, on peut recourir à un discours culturellement reconnu et reconnaissable. Ainsi, un journaliste sportif chevronné suggérant, à la fin d'un match assez terne, une ouverture très "hugolienne" : "Stade Lebeau, stade Lebeau, morne plaine".

En fait, tout discours n'a pas la même chance d'être repris. L'information, on le sait, privilégie trois rôles massivement dominants, et dans l'ordre suivant : l'acteur de l'événement lui-même, le témoin, et enfin l'expert. Mais la manière de convoquer ces trois voix est très éloignée d'être toujours la même, d'où la nécessité de s'interroger sur les stratégies de la citation.

¹ Paru dans : *Les séminaires du GRIMIA*, n ° 3 : « Citation et détournement ». Université Lumière - Lyon2, GRIMH:GRIMIA, 2002, p..13-24.

Le titre que j'avais d'abord proposé, "la citation de l'événement " m'était suggéré par deux phénomènes spécifiques à l'information :

- la citation (sous forme photographique) du "site" même de l'événement : ainsi, la reproduction de la feuille d'impôts de Chaban Delmas, ou de la liste des personnes à conduire au stade de Marseille en 68 (*Canard Enchaîné*), etc. Ici, la citation est une reproduction qui vaut preuve. Elle ne cite pas seulement un énoncé, mais le site de son apparition, ce que nous appelons citation de l'événement.
- l'usage de références qui, plus ou moins rapidement, s'imposent culturellement comme, récemment, les références à "la torture en Algérie" ou à "l'attentat du 11 septembre", à "la crise de la vache folle", etc. Ainsi, la seule mention du nom d'une "affaire", par exemple "l'affaire du sang contaminé", fonctionne comme un syntagme figé qui est à lui seul une autre citation d'un événement, mais comme aggloméré, condensé dans les références journalistiques majeures. De tels épisodes, où le syntagme qui sera plus tard figé est encore en question, par exemple la "purification ethnique en Bosnie", fortement mise en question en 1991, deviennent ensuite vulgate et renvoient, en bloc, à une suite d'informations dont rien au départ, n'assurait absolument qu'elle pût faire un tout.

J'ai renoncé à aborder ainsi cette question pour deux raisons :

- la première est que l'effet de preuve qu'apporte la reproduction photographique d'un document (feuille d'impôt de Chaban) n'est pas au fond distincte d'une photographie de situation : J.Chirac en compagnie d'un politicien (D.Schuller) soupçonné de corruption alors que le même J.Chirac venait d'affirmer ne l'avoir jamais rencontré (*Le Monde*). C'est bien la citation d'une scène qui atteste de sa réalité. Mais c'est la photographie qui est en cause, l'"avoir été là" mis en évidence par R.Barthes. La presse, lorsqu'elle en fait usage, s'en tient à une argumentation minimale, celle de la "révélation", dont la presse "people" fait un grand usage dès qu'il s'agit de l'intimité des stars ou des grands de ce monde. Le "travail" de la citation y est donc ici très faible : c'est une reproduction dont on attend qu'elle fasse "effet" auprès du lecteur, sur le mode du "voyez vous-mêmes".
- la seconde est que la convocation d'un événement (le 11 septembre) procède du renvoi à une *doxa*. Elle s'impose, mais ne fait plus l'objet d'un travail du sens.

On pourrait donc pour ces deux raisons dire que l'information utilise, à une assez grande échelle, deux procédés d'argumentation qu'on pourrait dire "faciles" (même si le premier est coûteux à obtenir) : celui de la "révélation", argument majeur de la "dénonciation", qui repose sur une preuve factuelle ; et l'appel à la *doxa*, comme vérité acquise. Cela ne nous semblait pas, in fine, au cœur de cette journée.

Parole du journal et parole des autres.

En revanche, le rapport entre la parole du journal et la parole des autres est au cœur de la question, et c'est ce que je vais examiner en revenant sur quelques pistes que M.Mouillaud et moi-même avions ouvertes dans *Le journal quotidien*.

Ce rapport s'est modifié avec le changement de place et de fonction de la presse depuis deux siècles. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le journal est un "porte-voix". Il permet de faire entendre un discours politique en dehors du Parlement : il en est l'expression, soit directe ("j'accuse" de Zola, dans *l'Aurore*), soit indirecte, comme l'indique le titre du journal de Vallès : "*Le cri du peuple*". Le journal mime une voix anthropomorphe à laquelle il s'identifie. Cela a lentement disparu : *l'Humanité* a perdu progressivement la faucille et le marteau, puis, dernièrement, la mention "organe du comité central du P.C.F.". De la même façon, *La Croix* a perdu son crucifix, remplacé par la mention "l'Événement". Ainsi, à la place du journal-organe, s'est développé le journal-miroir (d'événements), ou la presse-écho (d'autres voix que la sienne). Mais, d'un journal à l'autre, la balance des voix n'est pas la même, ni leur traitement.

Sous l'écriture du journaliste, il y a toujours une autre écriture ; sous son discours, un autre discours. Mais il y a une différence fondamentale entre la "reproduction" d'un autre discours, et sa "réécriture" : les voix des acteurs des champs politique, économique, social, culturel, sportif, etc. sont généralement posées en tant que telles (comme on "pose" une opération, en dehors de soi, ou comme on "dépose" un objet qui nous appartient et qui reste identifié à son propriétaire), alors que les voix qui sont à l'origine des informations (celles des agences, notamment) restent masquées ou presque absentes. D'un côté, le journal reste bien dans l'espace de la citation, dans l'autre, on est dans l'espace d'une sorte d'intertextualité propre à la circulation des discours dans le système de l'information. Dans le premier cas, le journal, en se distinguant des énoncés qu'il rapporte, respecte au moins en partie leur forme (même s'il la transforme), alors que dans l'autre, la forme disparaît au profit d'une assimilation des contenus. Cette différence de traitement correspond de très près aux termes de l'échange : avec les énoncés de l'agence, dont le journal est un client, le journal peut en user à sa guise, parce qu'il les a payés ; en revanche, avec les autres acteurs sociaux, qu'il ne paye pas, la rétribution est symbolique : le journal leur rend la "propriété" de leurs énoncés en les citant.

Les journaux, cependant, ont des attitudes très différentes avec leurs sources : *Le Monde*, depuis longtemps, cite toutes ses sources agencières, notamment lorsqu'il fait des moutures (montage de plusieurs dépêches d'agence) où les sources sont citées entre parenthèses à la fin (ex : "Reuters, AFP"), alors que la quasi-totalité des journaux de la PQR (presse quotidienne régionale) se les approprie sans autre précision. Mais l'apparition récente (en 2002) de journaux gratuits comme le récent *Métro* pousse à une autre distinction ; en effet, *Métro* comporte des nouvelles, qui sont toutes issues intégralement de l'AFP, laquelle est systématiquement citée entre parenthèses, mais au début, comme pour indiquer que ce journal, contrairement à l'autre récent gratuit *Vingt minutes*, n'effectue aucun travail rédactionnel propre.

Cela dit, une forte opposition sépare les journaux et les agences sur le traitement des sources. Schématiquement, le journal tend à faire comme si les énoncés dont il n'est pas l'auteur étaient cependant les siens, alors que l'agence tient pour règle de désigner ses informateurs, en indiquant de surcroît leur degré de fiabilité. Au fond, on voit ici un phénomène à la fois bien connu et toujours méconnu : à la racine du réel, il n'y a que des mots, mais ils connaissent deux sorts différents ; la plus grande partie semble se solidifier dans des faits dont la source disparaît (l'effet de réel tient justement à cela), alors qu'une autre partie de ce flux de paroles conserve son statut de parole, c'est celui qui nous intéresse ici, alors que les emprunts relèvent de l'intertextualité.

Cette différence correspond à celle qui oppose, dans le journal, la "source" et "l'acteur" : c'est une différence stratégique. Traiter une voix comme une source, c'est supposer qu'elle n'a pas d'intérêt stratégique à produire tel ou tel énoncé, alors que le renvoi explicite d'un énoncé à un acteur présuppose l'intérêt de cet acteur à produire cet énoncé. C'est bien pourquoi si le journal traite généralement l'agence comme une source, l'agence, elle, traite tous ses informateurs comme des acteurs et les désigne comme tels.

Un autre phénomène, assez récent, complique les choses : la quasi totalité des grandes institutions publiques ou privées multiplie la diffusion d'informations (type dossiers de presse, bulletins, publications périodiques ou sites web) qui tendent à les transformer en sources en dissimulant leurs intérêts. Il en résulte que les frontières entre discours stratégique et information, d'une part, acteurs et sources de l'autre sont souvent peu nettes.

C'est bien la stratégie des journaux qui est en cause : selon qu'ils traitent les discours comme des informations, ou au contraire qu'ils renvoient aux acteurs qui en sont l'origine, ils orientent le lecteur soit vers des faits –le discours de la source non citée est légitimé comme réalité–, soit vers des citations où on peut tenter de déceler les intérêts propres des acteurs considérés.

Cependant, le journal ne traite pas ces discours rapportés de façon homogène, il reste maître des effets qu'il entend conférer aux voix qu'il reproduit, et, en particulier, il les partage, là encore, en deux flux majeurs ; il peut en effet légitimer la parole comme un fait, ou préférer la mettre à distance,

La citation repose sur l'articulation de deux univers de discours différents à l'intérieur d'une énonciation unique, celle du locuteur qui reproduit une partie de l'énoncé d'un autre locuteur. Pour que la citation fasse sens, il faut que l'énoncé cité apparaisse comme différent ; si cette différence disparaît, la citation se perd. La citation est donc comprise entre deux limites :

- la solution de continuité des discours qui provient de l'existence de deux énonciations différentes, sans aucun appareil où elles s'unissent ; leur mise en rapport se fait donc en dehors de l'énoncé, par exemple dans une situation de communication comme un dialogue. La presse

utilise ce type de dispositif dans les interviews où se succèdent les questions et les réponses, nettement séparées : les énoncés de chaque énonciateur conservent leur autonomie.

- L'autre limite est l'assimilation pure et simple de l'énonciateur primaire dont on ne peut plus retrouver les traces.

En fait, la citation indique le rapport de pouvoir entre les deux énonciateurs : le journaliste citant a un rôle actif, alors que l'énonciateur primaire est passif et n'a plus le contrôle de son énoncé. Certes, en citant l'énonciateur primaire, le journaliste lui concède son pouvoir symbolique de dire le monde ; mais les rapports de force entre ces deux énonciateurs se jouent désormais non pas dans une quelconque réalité sociale, mais dans les seuls énoncés et par des marques spécifiquement discursives, dont certaines, propres au code du journal, permettent de percevoir la dualité polémique de ces énoncés.

La reproduction de l'énonciation primaire par un autre énonciateur implique une transformation qui n'affecte pas le plan sémantique de l'énoncé initial mais son statut formel. Soit donc la situation suivante : le dimanche 27 janvier 2002, L.Jospin, premier ministre, dit aux cadres du parti socialiste : "Je me rends disponible pour les rendez vous politiques à venir ". Ici, le langage tenu par Jospin est l'objet d'une thèse qui lui est extérieure (la candidature à la présidence de la République) ; il pose un objet dans le monde : sa disponibilité attendue pour l'affirmation de sa candidature. Le lendemain, tous les journaux disent que Jospin a dit qu' " il se rendait disponible pour les rendez-vous politiques à venir " : le réel produit par cet énoncé second est du discours, et non du réel mondain. Lorsque l'énoncé primaire est ainsi rapporté, son privilège de poser un réel n'est pas nié, mais en quelque sorte suspendu. En citant le discours de l'autre, le locuteur second reproduit le sémantisme de ce discours (le locuteur primaire est crédité de cela), mais au prix de la perte de son pouvoir sur le réel.

L'énonciateur du discours rapporté et l'énonciateur primaire sont donc pris dans une concurrence dont le réel est l'enjeu. Dans la mesure où le journal est une "chambre d'échos" (cf.supra), il dépend des voix qu'il reproduit (et il est lui même sans voix propre), mais il est maître du statut qu'il leur donne, i.e. de leur pouvoir de dire le monde. En somme la question majeure est celle de savoir qui est en mesure de dire le réel. Et le journal joue de cela non seulement par des dispositifs discursifs, mais aussi par la disposition dans la page, une "aire scripturale" disait Peytard, une scène, ou encore une arène (Wolton) où s'affrontent les stratégies.

L'énoncé et la source

Dans *Le journal quotidien*, nous relevions l'opposition entre deux types de mise en page du même énoncé rapporté :

- *Le Parisien* titrait ainsi :
Une importante déclaration du Président de la République, M.Georges Pompidou
L'OPINION PUBLIQUE EN A ASSEZ
(8 colonnes en rouge)
- alors que *Le Monde* renversait l'accent :
M.POMPIDOU
L'opinion publique en a assez

Ces deux énoncés comportent un dispositif spatial qui superpose des énoncés ou des parties d'énoncés avec un effet de contraste des valeurs typographiques qui fonctionnent comme l'opposition entre la marque et l'absence de marque. Ces deux énoncés appartiennent au discours rapporté direct, et, comme tels, ils n'ont pas de différence formelle. En revanche, si on considère leur statut typographique, on voit bien que cette mise en scène oppose le discours et sa source. En accentuant la différence entre les unités constitutives du discours direct par le décrochage et l'emphase typographique, le journal casse l'énoncé primaire et libère le sien propre.

Ainsi, dans le premier cas (*Le Parisien*), le discours primaire vient en avant, et sa source est repoussée en arrière plan, comme un fond : le discours primaire y conserve donc sa capacité initiale à dire le vrai (tout énoncé assertif présuppose sa vérité). Le journal, en accentuant l'énoncé qu'il cite, tend à reproduire la situation initiale : le lecteur est mis en présence de l'énonciation primaire de façon directe. Le journal, de cette façon, s'efface derrière le propos rapporté ou, ce qui revient au même, se l'approprie. Dans ce premier type de stratégie, le discours cité conserve sa propriété de dire le réel.

Dans le second cas (*Le Monde*), la partie de l'énoncé qui appartient au journal ("x dit que") est accentuée aux dépens du dire : le journal met en avant non l'énoncé, mais l'énonciation, et institue le discours comme objet. Ainsi l'énoncé (l'opinion publique en a assez) perd son privilège de dire le réel, et devient simplement contenu d'un discours. Entre ces deux formes de reproduction, il y a une inversion du réel : le réel, ce n'est plus ce qu'assertait le président, c'est le fait qu'il l'ait dit. Ainsi, cette stratégie rapproche le statut de l'énonciateur primaire de celui d'une référence. Le journal n'est plus mimétique de l'énonciation primaire, mais un médiateur qui donne accès, mais non immédiatement, au discours cité, lequel voit accentué son statut de discours.

Cette forme de reproduction est exemplaire de la stratégie du *Monde* par rapport aux institutions, et, au premier chef, à l'égard du gouvernement et des autorités de l'État : le journal transforme les sources institutionnelles en références, et, ainsi, réimpose sans cesse leur statut (c'est la même stratégie qu'on voit à l'œuvre dans le rappel systématique de la fonction sociale à côté du nom propre d'un individu). Le discours du journal s'insère dans l'évidence sociale, mais le rappel de l'institution s'arrête là : *le Monde* ne s'approprie pas plus le propos qu'il ne le conteste a priori ; il le tient à distance, comme s'il voulait sans cesse rappeler : attention, c'est x, qui parle. Il appartient au lecteur seul de le recevoir comme effet d'autorité ou effet de distanciation. Alors que dans le premier exemple (Le Parisien) l'autorité du discours cité vient de l'effet de réel qui est produit par le journal (il s'impose donc forcément au lecteur), dans le second cas, le journal rappelle l'autorité sociale du locuteur primaire, et fonde ainsi sa propre légitimité à informer, mais se tient (et donc tient le lecteur) à distance du propos rapporté. Dans ce cas, le journal rappelle l'autorité d'une classe de locuteurs (dont il semble toujours respecter la légitimité sociale), alors que dans le premier, le journal impose l'objet du discours comme un fait.

Cette stratégie est assez proche de l'opposition que relevait Eliséo Véron entre la presse d'élite et la presse populaire : la presse d'élite, en effet, insère toujours un événement dans une catégorie (indiquée en sur-titre ou tête de rubrique), alors que la presse populaire fait de l'événement sa propre catégorie, d'où la forme caractéristique de ses titres.

Reproduction polyphonique

Dans les deux cas précédents, le journal respecte la même convention : il définit l'énoncé reproduit par des "limites nettes et stables" (M.Backhtine). Le journal prélève un énoncé, mais c'est un énoncé complet, qui a la forme d'une phrase. Le journal ne peut donc pas le déformer, il ne peut que le manipuler par des moyens qui lui sont propres, la mise en scène spatiale. En revanche, un troisième type de citation apparaît dans les exemples suivants, également empruntés au *Monde* (on en trouve chaque jour des exemples à chaque page) :

Au cœur de la capitale, le candidat Chirac installe
son OG dans un "quartier de brassage social"

Le premier ministre rappelle à M.Chevènement
qu'ils sont toujours "dans le même camp"

Le candidat se fixe pour objectif d'"avoir à nouveau
900 000 chômeurs de moins" d'ici à 2007

Une "conférence sociale" pour examiner en priorité le dossier des retraites

Ou (*Le Figaro*)

Chirac part en guerre

contre l'idéologie "sectaire"

Tous ces énoncés comportent des marques qui délimitent précisément l'énoncé reproduit, mais cet énoncé n'est plus qu'un fragment (un mot ou un syntagme). Il est enchâssé dans un énoncé porteur qui est lui-même plus qu'un simple verbe déclaratif. La reproduction comporte ici une séparation entre la composante sémantique et la structure syntaxique de l'énoncé reproduit. La composante sémantique est extraite comme un matériau qui est réemployé dans une structure grammaticale différente de la construction d'origine. L'intervention du journal est ici beaucoup plus nette, et surtout change de niveau : elle intervient à l'intérieur du discours par des moyens linguistiques. En se rendant maître de la syntaxe, le journal devient le maître d'œuvre du sens ; le pouvoir du journal pénètre à l'intérieur de l'énoncé. Comme l'action d'origine (installer, rappeler, fixer un objectif, etc.) est conservée par la reproduction, le journal ne peut opérer sur l'action elle-même ; il ne peut pas substituer un autre faire au faire original ; le verbe de l'énoncé porteur est toujours plus ou moins nettement un déclaratif, ou une forme qui laisse entendre qu'on a ici affaire à un discours. Ainsi, ce mode de reproduction est assez proche d'une citation d'un énoncé complet.

Ces énoncés fonctionnent comme des compromis entre deux tendances ; la première est une tendance à s'assimiler le discours d'origine ; le prélèvement d'un nom (idéologie 'sectaire') permet, plus facilement que celui d'un verbe, une opération d'assimilation. Plus les fragments sont assimilés, plus le caractère de reproduction de l'énoncé s'affaiblit, d'où l'obligation de conserver des fragments d'origine qui, tantôt jouent le rôle de témoins (indispensables pour valider la citation), tantôt constituent le cœur du discours d'origine, comme on le voit aux énoncés suivants, empruntés au *Figaro* :

Arlette Laguillier appelle le "monde du travail"

à "se défendre", "s'unir", et "se compter"

Le candidat veut "laisser plus de place

à la négociation et au contrat"

Les engagements du candidat

pour une "France active, sûre, juste, moderne, forte"

Ces énoncés laissent apparaître le discours d'origine à travers des guillemets, qui, certes, délimitent le discours primaire, mais fonctionnent aussi comme un cadre. On peut percevoir ce

cadre comme le cadre d'un tableau (il fait partie du tableau regardé : la citation s'intègre au décor environnant, propre au discours citant), ou comme le cadre d'une fenêtre (il ouvre sur un paysage extérieur au discours citant, il ouvre l'horizon sur le discours d'origine). On voit ici que la citation renvoie toujours à une totalité absente, elle marque le manque de la totalité.

Ce genre de citation est hybride, à la façon dont un greffon est porté par un plant support, et lui apporte autre chose. On pourrait dire aussi qu'il s'agit d'un énoncé à double foyer, ou à double plan qu'on peut lire dans le plan d'origine et dans le plan du journal. C'est pourquoi ce type de citation produit un effet de polyphonie : c'est la voix du journal et c'est aussi une autre voix dont le journal conserve des bribes d'écho. Il semble bien que cela soit une tendance forte de l'évolution du journal. Dans un travail récent qui porte sur l'évolution des citations dans la presse québécoise pendant près de quarante ans, Jean Charron a montré que le nombre de citations s'est considérablement amplifié en même temps que l'énoncé cité tendait à être de plus en plus morcelé, transformant l'article en un bruissement de voix multiples.

Quand dire, c'est faire ; l'amalgame

Un quatrième type d'énoncé se réfère à l'évidence à un propos rapporté, mais il n'y a plus de limites précises, nettes et stables. Exemples :

- sur l'après 11 septembre 2001
L'Europe dément l'existence d'un accord avec Washington
- sur le conflit entre Israël et les Palestiniens
Dick Cheney tente d'imposer un cessez le feu
- sur le terrorisme
Les Verts allemands acceptent le recours à la force

Par opposition aux trois premiers types de citation, ces énoncés ont quatre propriétés spécifiques :

- le discours n'est pas exactement reproduit, il est remplacé par un quasi-résumé produit par le journal,
- il n'y a pas de limite nette entre la source et son discours,
- les verbes ne sont pas des déclaratifs, mais des verbes mixtes (dire et faire),
- l'énoncé a le caractère d'un commentaire (cf. Weinrich et sa distinction entre monde raconté et monde commenté).

Ici, le journal tend à assimiler entièrement le discours de la source, puisqu'il n'indique pas les limites qui permettraient de le reconnaître, et à deux niveaux : au niveau syntaxique, il n'y a plus d'opérateur qui indique une solution de continuité ; au niveau sémantique, le journal a substitué

son vocabulaire à celui de la source. L'amalgame entre les deux discours est opéré par le verbe qui comporte généralement un sème déclaratif, un sème factitif, et, très souvent, un sème axiologique (ici, démentir, tenter, accepter).

Dans ce cas, le journal n'est plus focalisé sur le dire de l'acteur primaire, mais sur son interprétation. A proprement parler, il ne s'agit plus de citation au sens strict, puisque la reproduction comporte une transformation. Il y a donc en ce cas une sorte de flou qui provient précisément de l'amalgame entre le propos primaire et celui du journal. Cette stratégie permet au journal de placer le discours primaire dans sa propre perspective.

L'aveu

Le fait que le journaliste, au fond, ne parle qu'à partir du discours d'un autre tend à faire disparaître la citation dans le discours du journal : on peut ainsi passer, par des étapes peu sensibles, du discours indirect où le discours primaire est encore repérable (exemple : "Chirac lance un appel à la solidarité", à des énoncés qui se contentent de rappeler l'existence d'un discours-source, ou encore qui traitent le discours primaire comme un acte (exemple de transformation du même énoncé en "Chirac s'est efforcé de rassurer les français") ; mais cela peut aller plus loin, jusqu'à l'effacement complet du discours et de ses traces au profit d'une simple qualification, comme dans cet énoncé type de la campagne présidentielle de 2002 : "Le Pen rassurant". Ici, la citation a, techniquement, disparu, quoique ce soit bien un discours primaire qui autorise cet énoncé. Il nous faut nous y arrêter un peu parce que cela permet une manœuvre tout à fait intéressante. Soit donc, après l'annonce de mesures prises par le gouvernement, cet énoncé de *l'Humanité* :

Bull reçoit des aides
publiques pour licencier

Un tel énoncé produit un effet étrange, comme ces énoncés plus anciens que nous citons dans *Le journal quotidien* :

- Pompidou promet l'austérité
- Giscard avoue l'échec de sa politique
- Giscard plaide pour l'Europe de Helmut Kohl
- Giscard assume l'effacement de la France

où, disions-nous, "un locuteur paraît énoncer, à son propre sujet, un énoncé péjoratif".

Ce type d'énoncé, assez typique de *l'Humanité*, comporte un thème péjoratif qui fait partie des classes de discours de ce journal. Ainsi, la dénonciation constante de la politique du gouvernement

Jospin, qui, bien que socialiste, est supposé poursuivre une stratégie de droite (dont les licenciements sont un repère net : ici, un quasi oxymore dans l'alliance, soulignée typographiquement, entre fonds publics et licenciements). Dans cette stratégie, le journal fait tenir par un locuteur primaire le discours qu'il tient sur lui. Cela est une perversion de la citation puisque le propre de la citation est d'inclure dans un énoncé une partie d'un discours indépendant, externe au locuteur citant. Or, en ce cas, tout se passe comme si le journaliste 'exportait' son propre discours pour le réimporter comme discours de l'autre. Cette stratégie a été souvent décrite par les analystes du discours communiste comme stratégie de l'aveu (cf. A.London et les procès de Prague). Elle consiste à faire tenir par l'autre le discours accusateur qu'on tient sur lui et qui le disqualifie. Le fait que l'autre puisse tenir lui-même le propos qui le dénonce semble être une particularité du discours communiste en tant qu'il se veut toujours être un discours de vérité (cf. J-N. Darde). C'est le même processus qui faisait qu'au début des années 70 le PCF était systématiquement nommé P"C"F dans un journal comme *Rouge*, par exemple, discréditant ainsi ce parti qui se dit lui-même, mais à tort, 'communiste'.

C'est en somme une figure tout à fait opposée à celle de l'effet de réel dont nous parlions au début : au lieu de faire crédit au locuteur primaire du réel désigné par le discours, le locuteur primaire est bien ici crédité d'un discours, mais d'un discours qui, dans la réalité, le discrédite.

Une dernière forme constitue une sorte de renversement de la figure de l'aveu ; au lieu d'attribuer à l'autre le discours qu'on tient sur lui, le journal peut faire comme s'il affichait comme discours propre un propos qui est en fait celui d'un autre. Ainsi, le même journal *l'Humanité* titrant

Dire ambition pour la France
c'est dire audace sociale

ne signale pas dans ce titre qu'il reprend à son compte un des slogans de Robert Hue, candidat du PCF aux élections de 2002. Ici le titre indique bien l'existence d'un discours ('dire'), mais l'instance citante et l'instance citée n'en font plus qu'une, comme si c'était, pour le journal, le moyen d'affirmer la vérité du discours cité.

L'effet de réel, par quoi nous commençons, et l'affirmation du vrai qu'on trouve ici ont au fond le même but : accréditer le discours de l'autre ; le premier s'efface comme locuteur derrière le réel qu'il brandit, le second affirme en son nom propre le contenu du discours de l'autre. Ces deux stratégies, qui visent à produire un effet de réel ou à produire un effet de vérité, sont les deux grandes stratégies dont dispose le locuteur second pour imposer son propre discours. Mais il est évident que parler au nom du réel ou au nom de la vérité ne donne pas la même place à son lecteur ni le même rapport qu'on entend établir avec lui.

BIBLIOGRAPHIE

Bakhtine, M. *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977

Darde, J-N. *Le ministère de la vérité*, Paris, Seuil, 1983.

London, A. *L'aveu*, Paris, Gallimard

Mouillaud, M. et Tétu, J-F., *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989.

Véron, E. "Le hibou", in *Communications*, n°28, Paris, Seuil.

Weinrich, H. *Le temps*, Paris, Seuil, 1973.